

BUDGET 2022-2023 **EN CULTURE, UNE GRANDE PRIORITÉ : LA RELANCE**

Le 23 mars 2022 — Le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ), auquel fait partie le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingu, était présent hier au huis clos du budget 2022-2023. Le RCRCQ a analysé les mesures concernant le milieu culturel. Le quatrième budget de la Coalition Avenir Québec (CAQ) est articulé autour de quatre grands axes de croissance économique, dont l'un est consacré à la relance du milieu culturel, comme en témoigne son titre évocateur « Soutenir la relance et valoriser la culture québécoise et son milieu ».

Continuité du soutien pandémique

Des investissements de 147,6 M\$ sont prévus pour 2022-2023 (pour un total de 229,5 M\$ sur cinq ans) afin de continuer d'aider le secteur culturel à surmonter les conséquences encore vives de la crise sanitaire.

Parmi cette somme :

- 72,1 M\$ serviront notamment – en 2022-2023 – à prolonger les mesures de soutien à la diffusion de spectacles québécois ou encore à alimenter le Fonds d'urgence pour les artistes et les travailleurs culturels des arts de la scène.
- 75,5 M\$ seront injectés en 2022-2023 (en tout, 157,4 M\$ sur cinq ans) pour soutenir essentiellement le développement du secteur culturel dans une perspective de sortie de crise et de retour à la normale. La grande majorité des fonds seront gérés par le CALQ et la SODEC afin d'offrir « un appui additionnel ciblé aux domaines culturels les plus touchés », soit 65 M\$ en 2022-2023 (136,6 M\$ sur trois ans, répartis comme suit : 58,6 M\$ pour la SODEC, 78 M\$ pour le CALQ).

Le reste de cette enveloppe de 75,5 M\$ se divise ainsi :

- 7,5 M\$ seront consacrés en 2022-2023 (9 M\$ sur 2 ans) pour la promotion de la culture québécoise afin d'inciter les Québécois à « renouer avec leurs habitudes de consommation culturelle », lesquelles ont été bouleversées par les plateformes numériques.
- 2 M\$ en 2022-2023 (6 M\$ sur 3 ans) pour « poursuivre le virage numérique de Télé-Québec »
- 1 M\$ en 2022-2023 (3 M\$ sur 3 ans) pour « enrichir la formation offerte par le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec ».

À noter dans les mesures, la pérennisation du crédit d'impôt lancé en 2013 pour un premier don important en culture.

Patrimoine et musées : un soutien tout en retenue

Si l'on ne tient compte que des mesures spécifiquement liées à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine culturel, c'est en tout 7,4 M\$ qui lui sont consacrés en 2022-2023, dont 6,5 M\$ pour « appuyer le milieu municipal dans la protection et la gestion de son patrimoine immobilier » (10,5 M\$ sur 3 ans) et 900 k pour des « interventions d'urgence sur des immeubles patrimoniaux » (2,7 M\$ sur 3 ans).

Plus de la moitié des fonds attribués en appui au milieu municipal serviront à bonifier les ententes de développement culturel de Québec et de Montréal.

Par ailleurs, 1,6 M\$ sont débloqués en 2022-2023 (6,2 M\$ sur 3 ans) pour réaliser une stratégie gouvernementale de commémoration.

En ce qui concerne les institutions muséales, on note la légère augmentation du programme Aide au fonctionnement pour les institutions muséales : 1,5 M\$ en 2022-2023 (6 M\$ sur 3 ans).

Mesures de développement culturel

- Les cultures autochtones
20 M\$ en 2022-2023 (100 M\$ sur 5 ans) sont investis pour « consolider l'action gouvernementale en matière de développement social et culturel des autochtones ».
- BAnQ
1 M\$ en 2022-2023 (3 M\$ sur 3 ans) est octroyé à BAnQ pour bonifier la subvention dédiée au réseau des services d'archives privées agréées.
- Langue française
À noter notamment le renouvellement de la politique du Québec en matière de francophonie canadienne : 8 M\$ sont injectés pour « accroître le rayonnement et la vitalité du français ».

En feuilletant le cahier des crédits...

Les crédits accordés au ministère de la Culture et des Communications s'établissent « à 978,2 M\$ en 2022-2023 (excluant le service de la dette). Il s'agit d'une diminution de 81,3 M\$ par rapport à la dépense probable de 2021-2022 ».

En ce qui concerne les sociétés d'État :

- Le CALQ passe de 136,6 M\$ à 187 M\$
- La SODEC passe de 126 M\$ à 177 M\$
- Télé-Québec passe de 70 M\$ à 67M\$
- BAnQ passe de 75 M\$ à 77 M\$
- Les Musées nationaux passent de 71 M\$ à 70 M\$
- La Société de la Place des arts et le Grand théâtre de Québec passent de 28 M\$ à 27 M\$
- Le Conservatoire de musique et d'art dramatique passe de 29 M\$ à 30 M\$

Les projets d'infrastructures culturelles

Une somme de 125M\$ sera attribuée afin de soutenir différents projets dont le réaménagement du MACM, l'Espace Riopelle du MNBAQ, le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier de même que la poursuite de l'implantation du réseau des Espaces bleus.

- Espaces bleus
Concernant ce nouveau réseau de lieux culturels et touristiques, nous pouvons voir que les Espaces bleus suivants sont en réalisation dans le PQI 2022-2032, soit :
 - Espace bleu de la Capitale-Nationale – Québec – Réaménagement (22 M\$ en 2022-2023)
 - Espace bleu de l'Abitibi-Témiscamingue – Amos – Acquisition, agrandissement et réaménagement (10,4 M\$ en 2022-2023)
 - Espace bleu de la Gaspésie – Percé – Acquisition, agrandissement et réaménagement (8 M\$ en 2022-2023)

Les Espaces bleus suivants sont en planification :

- Espace bleu de Charlevoix – Baie-Saint-Paul – Acquisition et réaménagement
- Réseau des Espaces bleus du Québec – régions administratives du Québec – construction
- Autres infrastructures en planification
 - Montréal :
 - Centre des collections et de conservation de Montréal – Construction
 - Centre PHI – Réfection et construction
 - Musée de l'Holocauste – Construction
 - Théâtre du Nouveau Monde – Réfection et agrandissement
 - MACM (en réalisation)
 - Capitale-Nationale : Théâtre les Gros Becs – Agrandissement
 - Outaouais : Bibliothèque Lucy-Faris – Gatineau – Reconstruction
 - Laval : Bâtiment culturel multifonctionnel – Laval – Construction
 - Montérégie : Complexe culturel – Longueuil (retiré de la liste)

Autres mesures d'intérêt

- Festivals et événements touristiques
Pour préparer le secteur du tourisme à la relance, le gouvernement du Québec prévoit 220 M\$ sur 5 ans notamment pour l'année 2022-2023 :
 - 54,9 M\$ pour offrir un soutien additionnel pour favoriser la relance.
 - 34,7 M\$ pour promouvoir la destination touristique québécoise et accompagner les régions touristiques et leurs entreprises.
 - 34 M\$ pour un accompagnement adapté aux régions touristiques et à leurs entreprises notamment pour poursuivre le soutien aux festivals et événements touristiques. L'initiative devrait permettre d'améliorer la prévisibilité de leur financement et de faciliter le maintien de leurs activités et la rétention de leur main-d'œuvre.

Industries créatives

Les industries créatives pourraient bénéficier pour développer de la propriété intellectuelle, de la déduction incitative pour la commercialisation des innovations (DICI).

Le RCRCQ restera évidemment à l'affût des prochaines annonces ministérielles.

À propos des Conseils régionaux de la culture (CRC)

Les Conseils régionaux de la culture regroupent les personnes et les organismes qui contribuent à la vitalité artistique et culturelle de leur région. Ils réalisent les mandats confiés par le milieu culturel et par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Les conseils de la culture favorisent le développement artistique et culturel régional par une concertation de leurs membres qui conduit à des actions de sensibilisation, de représentation, de promotion et de développement. Ils assument un rôle-conseil auprès des différents partenaires dans le but d'assurer la défense des intérêts artistiques et culturels de leur région. Interlocuteurs privilégiés du gouvernement du Québec, les CRC interagissent avec les instances municipales et régionales pour le développement des arts et de la culture sur leur territoire.

[Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue](#)

[Culture Bas-Saint-Laurent](#)

[Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches](#)

[Culture Centre-du-Québec](#)

[Culture Côte-Nord](#)

[Conseil de la culture de l'Estrie](#)

[Culture Gaspésie](#)

[Culture Lanaudière](#)

[Culture Laurentides](#)

[Culture Laval](#)

[Culture Mauricie](#)

[Culture Montérégie](#)

[Culture Montréal](#)

[Culture Outaouais](#)

[Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean](#)

- 30 -

Source

Nathalie Girard

Coordonnatrice aux communications et adjointe à la direction générale

Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec

ngirard@rcrcq.ca

[Web](#) | [Facebook](#) | [Twitter](#)